snes fsu
Syndicat National des Enseignements de Second degré
46, AVENUE D'IVRY, 75647 PARIS CEDEX 13
SECTEUR FIC-EDM
TÉLÉPHONE : 01 40 63 29 57 • FAX : 01 40 63 29 78
Courriel : fmaitres@snes.edu

FICHE DE SUIVI, D'AIDE ET D'INFORMATION POUR L'AFFECTATION DES LAURÉAT-E-S DES CONCOURS À LA RENTRÉE 2018

Pour être suivi-e, renvoyez-nous cette fiche recto verso à l'adresse ci-dessus, ou scannée par mél et joignez une copie de votre demande saisie sur SIAL (fiche de synthèse).

Démarche sans engagement de votre part

CONCOURS (présentés classés par ordre de préférence si multiples admissions)

- ☐ CAPES
- ☐ CAPET
- ☐ Agrégation
- ☐ CPE
- ☐ Psy-ÉN
- ☐ Spéciale docteur
- ☐ Externe
- ☐ Interne
- ☐ Réservé
- ☐ 3e concours

Session : .....

DISCIPLINE (et option éventuelle)

.....
.....
.....

TYPE DE STAGE CHOISI

- ☐ Affectation dans le second degré
- ☐ Report de stage
- ☐ Autre : .....

SITUATION EN 2017-2018

- ☐ Étudiant-e en M1 / M2 / Autre : .....
- ☐ Report de stage
- ☐ Titulaire fonctionnaire
- ☐ Contractuel second degré public
- ☐ Assistant d'éducation (AED)
- ☐ EAP
- ☐ Autre : .....

Fiche à compléter et à envoyer par mail à cio@snes.edu

ou par courrier à SNES-FSU collectif PsyEN 46 avenue d'Ivry 75013 PARIS

Nom de naissance ..... Prénom .....

Nom marital .....

Sexe : ☐ ou ☐ Date de naissance .....

Adresse personnelle .....

.....

Code postal ☐☐☐☐☐ Commune .....

Tél. ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Portable : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Courriel ..... @ .....

IMPORTANT... N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date : ..... Signature

☐ **Vous** *(voir p. 3 lauréats concernés)* **avez formulé 6 vœux d'académies sur SIAL qui sont :**

1. ..... ☐
2. ..... ☐
3. ..... ☐
4. ..... ☐
5. ..... ☐
6. ..... ☐

(*) Extension

(*) Ne rien inscrire dans cette case.

Calculez votre barème pour l'affectation dans une académie puis au sein de cette académie

Indiquez le nombre de points

CLASSEMENT AU CONCOURS : PARTIE COMMUNE A TOUS

Vous êtes reçu-e ..... sur .....

Les promotions sont divisées en déciles (1 décile = 10 % des reçus).

Pour déterminer votre décile : divisez votre rang de classement par le nombre d'admis /10.

Si le total n'est pas un nombre entier, ajoutez 1.

Entourez votre nombre de points :

1er décile ..... ☐ ..... 150 pts	5e décile ..... ☐ ..... 90 pts	9e décile ..... ☐ ..... 30 pts
2e décile ..... ☐ ..... 135 pts	6e décile ..... ☐ ..... 75 pts	10e décile ..... ☐ ..... 15 pts
3e décile ..... ☐ ..... 120 pts	7e décile ..... ☐ ..... 60 pts	Liste complémentaire ..... ☐ ..... 0 pt
4e décile ..... ☐ ..... 105 pts	8e décile ..... ☐ ..... 45 pts	

BONIFICATIONS SELON LA SITUATION POUR LES LAURÉATS QUI ONT EU LA POSSIBILITÉ DE FORMULER 6 VŒUX D'ACADÉMIES

- **Lauréat-e-s de l'agrégation** (sur tous les vœux) ..... 100 pts

- **Situation familiale**

☐ Bonification sur le vœu 1 et suivant si académies limitrophes si pacsé-e/marié-e au 30/06/2018 ou vivant maritalement avec enfant si vœu 1 correspondant à l'académie où le conjoint travaille ..... 150 pts

Il faut cocher « rapprochement de conjoint » sur SIAL

☐ Bonification par enfant à charge **dans le cadre du rapprochement de conjoints uniquement** (enfant né ou à naître de moins de 18 ans au 1/09/2018) ..... 75 pts

☐ Bonification sur le vœu 1 qui doit correspondre à la résidence professionnelle de l'ex-conjoint et sur les académies limitrophes mentionnées immédiatement si autorité parentale conjointe sur enfant de moins de 18 ans au 1/09/2018 ..... 225 pts

☐ Parent isolé : avoir un enfant à charge de moins de 18 ans au 1/09/2018 sur l'académie de résidence et les académies limitrophes ..... 140 pts

- **Situation administrative**

☐ La bonification suivante est accordée sur le vœu 1 si travailleur handicapé et bénéficiaire de l'obligation d'emploi ..... 1 000 pts

☐ La bonification suivante est accordée sur le vœu 1 correspondant à la dernière académie d'exercice en tant que titulaire de la fonction publique de l'État, territoriale ou hospitalière, au moment de l'inscription au concours ..... 200 pts

☐ La bonification suivante est accordée sur le vœu 1 qui doit correspondre à l'académie d'exercice en tant que contractuel, MA garantis d'emploi, AED, AESH, si l'équivalent d'une année à temps plein a été accumulé entre le 1/09/2016 et le 1/09/2018 ..... 200 pts

☐ La bonification suivante est accordée sur le vœu 1 qui doit correspondre à l'académie d'exercice en tant qu'EAP, s'il justifie de deux années de contrat ..... 200 pts

En cas d'égalité de barème, sont pris en compte successivement :
1. la situation familiale – **2.** le rang de classement – **3.** l'ordre des vœux – **4.** la date de naissance

Total .....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

.....

.....

.....

.....

.....

Si vous êtes dans une situation familiale grave, si vous êtes confronté-e à des difficultés sociales et/ou financières particulières, contactez-nous au plus vite.

* Si vous êtes syndiqué-e, cochez la case ci-contre afin de permettre la mise à jour de votre dossier ☐ Numéro de syndiqué _____